

Comment mettre à disposition un état des lieux régional exhaustif des ressources pour les urgentistes ? L'expérience de la Picardie

En s'appuyant sur les travaux réalisés par la région Franche-Comté et l'expérience de l'éditeur Ilex, la Picardie met en place le ROR de manière pragmatique.

Le ROR ou répertoire opérationnel des ressources a été créé pour proposer une description fonctionnelle et détaillée des ressources des établissements de santé d'une région. Sa mise en place a été rendue obligatoire par les pouvoirs publics dans le cadre des évolutions réglementaires régissant la médecine d'urgence. En Picardie, ce projet est en cours de développement sous l'impulsion de l'agence régionale de santé avec le concours du collège régional des DSI de CH, du MIPIH et du GCS e-Santé. « On se rend compte par l'expérience des régions voisines que l'annuaire régional ne peut être opérationnel que s'il est alimenté à la fois par les professionnels de santé libéraux, mais aussi par les hôpitaux qui sont potentiellement d'importants pourvoyeurs d'informations, explique Fabrice Cianni, directeur des Systèmes d'Information au centre hospitalier Laennec de Creil et délégué régional du collège des DSI de Picardie. Nous avons proposé à l'ARH de porter le projet en phase d'étude dans la mesure où il intégrait le développement des annuaires d'établissement source d'alimentation de ce ROR. Grâce à cela, la région pourra déjà renseigner une partie importante des structures de soins de la région. Un médecin urgentiste du CH de Compiègne a participé au projet. Sa vision pragmatique et opérationnelle du besoin a été précieuse. En synthèse : j'ai un patient qui a telle pathologie, quel est son parcours de soin optimum ? Com-

ment contacter les différents intervenants souhaités ou suggérés ? Le ROR se veut être la réponse à cela ».

Effet de cohésion

« Nous sommes allés nous renseigner sur le marché pour voir ce qui se faisait, reprend Fabrice Cianni, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait très peu de mise en place de projets de ce type. Dans notre quête d'informations, nous nous sommes particulièrement intéressés au projet de la région Franche-Comté, réalisé avec la solution Meibo d'Ilex.

Nous avons aussi dans la région un historique qu'il fallait prendre en compte : sur les dix hôpitaux qui participaient à la démarche, neuf utilisaient AGIRH, la solution de ressources humaines du MIPIH. Pour ce qui est des annuaires d'établissement, ceux qui avaient déjà démarré, avaient tous choisi la solution Ilex Meibo. Le MIPIH et Ilex venaient par ailleurs de signer un partenariat d'intégration de leurs solutions respectives (Meibo – AGIRH) et la Franche-Comté nous avait proposé par ailleurs de partager leurs efforts de développement et d'intégration de cette solution. Beaucoup de points de ralliement donc autour de ce choix ».

Homogénéité

Le ROR s'intégrera au site internet déjà existant de la Picardie, répertoriant de



Fabrice CIANNI, Directeur des Systèmes d'Information aux Centres Hospitaliers de Creil et de St-Denis

nombreuses informations telles que les pharmacies et médecins de garde, la localisation topographique des établissements ainsi que des notes ministérielles. Tous ces éléments concordant vont faciliter grandement la mise en place du ROR Picardie. « Le MIPIH, maître d'œuvre sur la solution, a contractualisé avec la région Franche-Comté pour récupérer leur application ROR, construite avec Meibo, détaille Fabrice Cianni, elle constituera le socle de base du ROR picard. Nous n'aurons plus qu'à adapter le ROR aux spécificités de la région. La grande force de la Picardie, c'est d'avoir su fédérer ses centres hospitaliers autour d'un même outil pour construire les annuaires d'établissement, source essentielle de l'alimentation du ROR ». ■